

Pour les salles, se reporter à l'emploi du temps

UE : L.3.9 – Pôle Espaces de l'habiter • Projet d'architecture

ENSEIGNEMENTS	CODE	ENSEIGNANTS PAR GROUPES
PÔLE ESPACES DE L'HABITER PROJET D'ARCHITECTURE → 16 semaines 12 groupes de projet Obligatoire au choix	L39PA	O1 : P. CHAVANES, S. GABBARDO
		O2 : S. ROUSSEL, F. SOUCARRAT CHAUDHURI
		O3 : E. VEIT, A. ROQUEPLO
		O4 : L. LESAGE, P. CHALLES
		O5 : F. FAUCONNET, G. PIQUERAS
		O6 : V. PIGNOT, P. FARRET
		O7 : K. NOUSIANIEN, S. WANG
		O8 : A. MORAIS, F. MULLE
		O9 : P. DEHAN, J. LELLOUCHE
		O10 : P. CREMONINI, P. LAUZANNE
		O11 : Y. ROUBY, J-M. LALO
		O12 : M. MEISTER, O. GUYNOT DE BOISMENU
THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE → 14 semaines Obligatoire	L39TH	O1 : P. DEHAN O2 : N. LABIED ROUIZEM
PÉDAGOGIE TRANSVERSALE → 1 SEMAINE VOYAGE - 35h		12 ENSEIGNANTS PROJET + 24 ENSEIGNANTS D'AUTRES CHAMPS

UE : L.3.10 – Pôle Espaces de l'habiter • Structures et Ambiances

STRUCTURES 1 Obligatoire au choix	L310ST	O1 : S. EBODE O2 : M. LEYRAL + 12 CHARGÉS DE TD
AMBIANCES 1 Obligatoire	L310AM	O1 : V. COMITO + 12 CHARGÉS DE TD

UE : L.3.11 – Pôle Espaces de l'habiter • Histoire et théories de l'architecture

HISTOIRE ET THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE Obligatoire au choix	L311HA	O1 : S. DESCAT O2 : E. GALLO
SCIENCES HUMAINES ANTHROPOLOGIE DE L'ESPACE, TERRITOIRE Obligatoire au choix	L311SH	O1 : L. LOPEZ O2 : E. MACAIRE O3 : I. IOSA + 12 CHARGÉS DE TD
LANGUES VIVANTES Obligatoire au choix	L311LV	ANGLAIS : G. JONES, COORDINATRICE ALLEMAND : D. MONCY-SPANIOL ESPAGNOL : V. LAGUIA ITALIEN : S. PALOMBARI

Pour les salles, se reporter à l'emploi du temps

UE : L.3.12 – Pôle Espaces de l'habiter • Expression plastique et Option thématique

EXPRESSION PLASTIQUE <i>12 groupes</i> <i>Obligatoire au choix</i>	L312PP	O1	S. NAVA
		O2	C. DENNEULIN
		O3	M. DESSARDO
		O4	B. DEBOMBOURG → <i>atelier volume</i>
		O5	F. HÉRITIER
		O6	L. DELARUE
		O7	A. FRÉMY
		O8	B. SEGERS
		O9	B. DEBOMBOURG → <i>atelier volume</i>
		O10	J. JULIEN → <i>atelier volume</i>
		O11	P. VACHON
		O12	M-J. HOFFNER
REPRÉSENTATION DE L'ARCHITECTURE <i>12 groupes</i> <i>obligatoire au choix</i>	L312RA	O1	P. DEL PEZZO
		O2	P. HANNEQUIN
		O3	N. LESTRINGUEZ
		O4	P. GIRARD
		O5	J. PERNIN
		O6	A. DOULET
		O7	P. GIRARD
		O8	P. HANNEQUIN
		O9	A. DOULET
		O10	P. DEL PEZZO
		O11	J. PERNIN
		O12	N. LESTRINGUEZ

Code : **L39PA**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants :

O1 : P. CHAVANES, S. GABBARDO	O7 : K. NOUSIANIEN, S. WANG
O2 : S. ROUSSEL, F. SOUCARRAT CHAUDHURI	O8 : A. MORAIS, F. MULLE
O3 : E. VEIT, A. ROQUEPLO	O9 : P. DEHAN, J. LELLOUCHE
O4 : L. LESAGE, P. CHALLES	O10 : P. CREMONINI, P. LAUZANNE
O5 : F. FAUCONNET, G. PIQUERAS	O11 : Y. ROUBY, J-M. LALO
O6 : V. PIGNOT, P. FARRET	O12 : M. MEISTER, O. GUYNOT DE BOISMENU

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

En deuxième année, l'initiation au projet d'architecture s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. Les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités. Ils devront parfaitement maîtriser les outils de représentation et de vérification des qualités spatiales. Le dessin à la main et la maîtrise des coupes et perspectives frontales est un des objectifs de l'année.

CONTENU

Contenus communs aux différents groupes :

Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser.

L'enseignement tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail.

Les sujets de ce premier semestre portent sur le thème 'habiter'.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

2 jurys sont prévus, un à la 5ème semaine, l'autre à la 16ème semaine. Chaque jury est l'occasion de la rencontre de 2 binômes d'enseignants.

TRAVAUX REQUIS

Organisation commune :

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes de 2 enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion. Les groupes de L2 sont coordonnés par Pietro Crémonini.

Code : **L39PA01**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : P. CHAVANES, S. GABBARDO

PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Ce semestre est l'occasion d'une première synthèse dans l'initiation du projet architectural autour de la thématique "habiter" qui interroge le rapport entre espace et usage, dans le champ de l'espace domestique et du logement et à partir de leur typologies.

L'exploration des notions fondamentales de la spatialité engagées en 1^{ère} année se poursuit autour des objectifs suivant :

- Appréhender l'espace architectural en tant qu'espace habité doué de sens - forme concrète et matérielle objet de fonctions, d'usages, de pratiques, de significations, de symbolisations, enjeux de statut, d'orientations pratiques et symboliques (oppositions privé-public, collectif-privatif, montré-caché, devant-derrrière, etc.), "géométrie habitée", géographie construite, dimensionnée, localisée.
- Comprendre les interactions fondamentales entre édifice et ville au travers de la construction de la parcelle : sa délimitation, sa division, sa distribution, les interfaces du public et du privé, la constitution des limites séparatives et de la mitoyenneté, la définition des espaces collectifs et privatifs, ses cours et ses jardins, son parcours.

L'objectif est d'introduire aux problématiques du logement telles qu'elles ressortent du "Mouvement Moderne", en les inscrivant à l'intérieur des problématiques du tissu urbain qui interrogent les interactions entre espace bâti, espace privé de la parcelle et espace public de la rue.

CONTENU

Le sujet qui s'inscrit dans le cadre de la pédagogie coordonnée de la L2 concerne l'immeuble collectif.

Il se structure autour de l'étude d'un corpus relevant de l'histoire du logement moderne et de ses thématiques sous-jacentes. Il donne lieu à une approche séquentielle en 3 temps :

- Exercice préliminaire 1 "la maison mitoyenne"

Etude du rapport entre espace domestique et parcelle à partir d'un exercice théorique non situé portant sur une série de trois parcelles profondes et la construction de maisons individuelle mitoyennes et identiques.

- Exercice préliminaire 2 : analyse comparée"

Analyse critique et comparée d'exemples explorant les problématiques du logement moderne et contemporain à partir de laquelle est proposé par l'étudiant un logement "idéal" (une idée du logement), point de départ du travail sur l'immeuble collectif

- Exercice long : Projet situé - "le petit immeuble"

Projet d'un petit immeuble urbain de 30 à 40 logements situé entre deux mitoyens dans une rue parisienne, au cours duquel sont abordés successivement l'espace du logement, le corps bâti - à savoir l'unité constructive et distributive correspondant à une cage d'escalier et à un ascenseur - puis sa liaison avec le sol et le ciel, et enfin l'espace de l'immeuble défini comme l'ensemble résidentiel constitué sur une parcelle interrogeant sa distribution et ses espaces collectifs, en particulier la cour.

MODE D'ÉVALUATION

Chaque séquence fait l'objet d'une évaluation et d'une note. Les séquences 1 et 3 font l'objet d'un jury croisé entre les enseignants de L2.

- Séquence 1- "la maison mitoyenne" : 5 à 6 semaines
- Séquence 2 - analyse comparée et "logement idéal" : 3 semaines
- Séquence 3 - "le petit immeuble" : 6 à 7 semaines

Critères d'évaluation : 1-Suivi de l'enseignement, 2- Compréhension des questions architecturales, 3- Représentation architecturale, 4- Qualité, pertinence, cohérence de développement du projet.

TRAVAUX REQUIS

Le projet d'architecture est le questionnement simultané du savoir et du faire. Son enseignement articule savoirs et questions théoriques, développement des outils de représentation, et expérimentations de projet. Ce travail doit être soutenu par la connaissance d'un corpus d'œuvres et la compréhension des doctrines sous-jacentes. Cours théoriques, travaux d'analyse, exposés, travaux dirigés, lectures commentés et débattues, visites, nourrissent les réflexions collectives et le travail des étudiants

La journée pédagogique est ainsi rythmée en 3 grands temps : 1/ Temps théorique (introduction de la séance, cours, exposés, compte rendus de lecture ou de visite), 2/ "grande correction" (correction collective approfondie de 3 travaux de projet permettant de mettre en lumière les thématiques principales de la journée) 3/ corrections individuelles

Les corrections de projets sont collectives, elles constituent un enseignement, il s'adresse à tous, la présence des étudiants y est obligatoire tout au long de la journée.

Une attention soutenue sera portée sur la maîtrise de la représentation architecturale et la qualité du dessin à la main.

Code : **L39PAO2**

Caractère : *obligatoire au choix*

Enseignants : S. ROUSSEL, F. SOUCARRAT CHAUDHURI

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

L'année de L2 va permettre de prolonger les acquis de L1, de les conforter et de les approfondir.

Les acquis auxquels nous nous attachons en particulier sont les suivants :

- compléter et approfondir un vocabulaire lié à la fabrication de la ville et lié à la qualification de l'espace;
 - faire le lien, avec rigueur, entre outil graphique et expression de la pensée;
 - se conforter dans la manipulation des différents outils de pensée d'un projet (logiques structurelles, logiques distributives, logique des sensations, notion enveloppe, mesures du corps)
- Par ailleurs, l'enseignement visera à continuer le développement d'un 'oeil critique' à travers les séances critiques collectives.

Ce semestre 3 s'articule autour de la thématique du logement. L'objectif du semestre est l'acquisition de repères et de notions à la fois théoriques et pratiques sur la question de l'habiter tant individuel que collectif.

CONTENU

Le semestre est structuré en trois temps :

- 1/ EXERCICE 1 - Conception architecturale : Manipuler les contraintes de l'habitat
- 2/ EXERCICE 2 - Analyses de projet

A/ CONCEPTION ARCHITECTURALE : La conception architecturale sera travaillée tout au long du semestre, à travers deux exercices aux objectifs pédagogiques distincts et progressifs : L'exercice 1 se déroule sur 5 séances. Cet exercice consiste en la restructuration d'une maison urbaine existante en Ile de France, de moyenne taille, pour l'adapter aux besoins et modes de vie d'aujourd'hui. L'objectif de cet exercice est d'approfondir le maniement du lien entre mesures (de l'homme) / usages / et logiques des sensations spatiales. Cet exercice nécessite de reconvoquer les notions d'enveloppe, de logiques structurelles, de logiques distributives et d'aller-retour entre les échelles vu en L1. Une attention particulière sera portée aux relations intérieures/extérieures en tant que relations précises et voulues avec le site, avec le paysage proche ou lointain et avec les éléments naturels (lumière, température, qualité de l'air...). Le programme de cet exercice est volontairement simple mais précis afin de pouvoir se concentrer sur la compréhension et la manipulation des contraintes de l'habitat mais aussi d'initier une réflexion sur l'habitat en soi dans notre contexte contemporain.

L'exercice 3 se déroule sur 9 séances. Cet exercice consiste à concevoir un immeuble de logements collectifs en site urbain. Il se place dans le prolongement de l'exercice 1 dans le sens où

le travail sur le lien entre mesures (de l'homme) / usages / et logiques des sensations spatiales reste un objectif pédagogique central. Cet exercice permet d'aborder des logiques distributives plus complexes et de développer une réflexion sur les relations intérieures/extérieures à plusieurs échelles (l'échelle domestique, l'échelle collective, l'échelle urbaine). Par ailleurs, afin de poursuivre et de nourrir la réflexion initiée dans l'exercice 1 sur l'habitat contemporain, il sera demandé à chaque étudiant de choisir une thématique, qu'il aura préalablement définie, orientant le mode d'habiter visé par le projet.

B/ ANALYSE DE PROJETS : Cet exercice d'analyse est un exercice court d'une durée de 2 semaines. Il vient ponctuer les deux exercices de conception architecturale du semestre. Cette analyse porte sur des opérations de logements collectifs ou individuels. L'objectif est, d'une part, de découvrir une grande variété de projets explorant des notions de 'l'habiter' très contrastées, mais aussi d'autre part, de se donner des outils graphiques et intellectuels pour analyser un édifice. Les outils d'analyse appris dans cet exercice devront être mis à profit dans l'exercice 3. Le rendu de cet exercice se présentera sous la forme d'un cahier au format A3 relié et d'un affichage.

Séances spécifiques : Le semestre comprend plusieurs séances spécifiques. Ces séances sont dédiées à la découverte de projets, démarches qui vont alimenter le projet sur le sujet en cours.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont "croisés" et font participer d'autres enseignants de projet de l'année. Les critères pris en compte pour l'évaluation des étudiants sont les suivants : Investissement / Compréhension des questions architecturales / Pertinence de la réponse / Capacité de l'étudiant à faire évoluer son projet / Qualité de la restitution.

TRAVAUX REQUIS

Modalités de travail : A chaque séance, chaque étudiant affiche l'avancement de l'exercice sur les murs de la salle. En parallèle, le travail de recherche et de tests réalisés durant la semaine entre les séances devront obligatoirement être archivés dans un cahier A3. Ce cahier devra être présenté à chaque séance avec les documents de projet préparés pour la correction. Les étudiants ne présentant pas leur cahier de recherche ne verront pas leur projet corrigé.

Les corrections de projet sont collectives, c'est à dire qu'à chaque séance l'ensemble des projets du groupe sont corrigés par les enseignants et les étudiants. En effet, pour chaque projet, l'ensemble des étudiants du groupe doit donner son analyse critique. Cette analyse est ensuite discutée, débattue au sein du groupe avec les enseignants.

Code : **L39PA03**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : E. VEIT, A. ROQUEPLO

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Entre les premiers apprentissages de la 1^{ère} année, et les développements déjà complexes de la 3^{ème} année intégrant notamment l'échelle urbaine, la 2^{ème} année constitue une année charnière dans la découverte de la spatialité par le projet d'architecture.

Au travers des thématiques "habiter" et "équiper" retenues pour la 2^{ème} année, cette découverte se fera à partir de l'apprentissage des savoirs faire fondamentaux de la représentation, de la reconnaissance par l'analyse, et de l'expérimentation par le projet, des grandes notions fondamentales de la spatialité.

L'acquisition critique des connaissances à partir des cours et travaux d'analyse accompagnant le travail de projet permettra l'identification et la formulation raisonnées par l'étudiant des questions et problématiques soulevées par l'enseignement.

Celles-ci seront explorées à partir d'exercices courts sans contexte à valeur théorique ou d'exploration typologique, qui prépareront au travail de projet contextuel situé sur un site urbain relativement simple.

CONTENU

Autour du programme du logement, la problématique pédagogique commune à plusieurs groupes de projet se propose d'appréhender successivement l'espace du logement, l'espace de "l'édifice logement" à savoir l'unité constructive et distributive correspondant à une cage d'escalier et à un ascenseur, l'espace de l'immeuble défini comme l'ensemble résidentiel constitué sur une parcelle.

Partant de l'espace domestique du logement vers l'immeuble comme structure complexe puis vers la ville, ce travail décomposé en quatre séquences permet à l'étudiant d'expérimenter la richesse et la complexité d'une organisation qui unie le logement à la ville dans le jeu d'un emboîtement d'échelles successives intégrant les logiques d'usages. Cette découverte successive des échelles, et cet aller et retour entre l'espace domestique et le tissu urbain, est l'occasion d'explorer successivement quelques notions fondamentales comme l'orientation, la distribution ou la mitoyenneté.

MODE

D'ÉVALUATION

Projets + Analyses + Exposés Contrôle continu : 20 % + Jurys spécifiques de fin d'exercices : 80%

TRAVAUX REQUIS

Dans ce cadre, des travaux d'analyse et des exercices intermédiaires courts jalonneront la mise au point des projets et permettront d'alterner l'approche analytique autour d'une question particulière et les synthèses plus ambitieuses et abouties formalisées dans le projet sur l'immeuble.

La journée d'enseignement rassemble collégialement étudiants et enseignants. Elle comporte des cours, des exposés des étudiants et des corrections de projet. Chaque semaine des corrections collectives approfondies par groupe de 2 ou 3 travaux, mettant en lumière les thématiques principales soulevées à chaque étape du travail, sont proposées.

Code : **L39PA04**

Enseignants : L. LESAGE, P. CHALLES

Caractère : obligatoire au choix

Code : **L39PA05**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : F. FAUCONNET, G.PIQUERAS

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS	<p>L'objectif de cet enseignement est l'acquisition, par la pratique d'exercices et de projets, d'une démarche permettant de passer de la pensée à la concrétisation spatiale.</p> <p>Dans la continuité des acquis de première année, les thèmes abordés à chaque exercice permettront à chacun, conscient des enjeux de passer de l'intention à la formalisation par des réponses argumentées.</p> <p>Contexte, usage, aspect constructif seront questionnés pour apporter les réponses spatiales cohérentes.</p>
CONTENU	<p>Loi de toute approche dogmatique, dans le respect des différences, cet enseignement permet l'acquisition d'une méthode, d'une autonomie dans la conduite du projet.</p> <p>Les thèmes abordés, permettront d'homogénéiser les acquis et à chacun d'aboutir une démarche cohérente en fin de seconde année.</p> <p>Le travail individuel et en groupe permettra d'apporter à la fois des réponses personnelles, de croiser, partager et de mettre en commun les acquis préalables et partager les démarches et les propositions.</p> <p>Les exercices projets aux problématiques complémentaires, échelles et complexités croissantes solliciteront l'imaginaire et l'investissement de tous les étudiants.</p> <p>Les points communs de tous les exercices seront :</p> <ul style="list-style-type: none">. Prise en compte de la demande et du contexte. Analyser, interpréter et restituer. Recherche de références et l'analyse critique. Argumenter et communiquer <p>Différents thèmes complémentaires seront abordés :</p> <ul style="list-style-type: none">. Fonction-usage- dimensionnement. Déplacements - enchaînements spatiaux. Ambiances - matières. Rapport intérieur extérieur. Rapport plein vide. Orientation-lumière. Distribuer - assembler. Géométrie - structure. Données environnementales. <p>Le projet, produit d'une synthèse, placé au centre de la pédagogie, organise la méthode d'enseignement. Exercices individuels et collectifs, échelle domestique ou plus urbaine seront complétés par des apports théoriques sur le dimensionnement, la lumière, la représentation, l'analyse de projets de sites et références, partagés avec d'autres enseignements.</p> <p>Exposés adaptés aux exercices, .visites de bâtiments, TD partagés complètent ces acquisitions.</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Contrôle continu : 60% - Investissement personnel - évolution dans l'acquis des connaissances.</p> <p>Rendus intermédiaires et finaux : 40% - Pertinence de la démarche, qualité de la restitution.</p> <p>Documents : Textes / Maquettes / documents graphiques / carnet de bord / restitution numériques.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>La progressivité d'exercices sur le thème de "l'habiter" durant les deux semestres permettra de passer de l'individuel au collectif de fonctions et contextes simples à une dimension collective dans un contexte plus urbain et d'aborder différentes échelles.</p> <p>Le matin permet les apports théoriques et la présentation d'exposés en relation avec l'exercice.</p> <p>L'après midi est le temps du projet et des corrections individuelles ou collectives à partir de présentations hebdomadaires.</p> <p>Présentations orales, texte, représentations graphiques, maquettes sont demandés.</p>
BIBLIOGRAPHIE	<p>Peter Zumthor, <i>Penser l'architecture / Atmosphère</i>.</p> <p>Le Corbusier, <i>Vers une architecture</i>.</p> <p>Brigitte Donnadiou, <i>L'apprentissage du regard Cours de Dominique Spineta</i>.</p>

Code : **L39PA06**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : V. PIGNOT, P. FARRET

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Il s'agit de poursuivre l'initiation au travail de projet, initiée en première année, afin de mobiliser, approfondir, élargir et théoriser ces acquis. L'enseignement est l'occasion de développer à la fois les savoir-faire et les outils théoriques spécifiques de l'architecture ; il vise à amener progressivement vers une conduite responsable et rigoureuse où la démarche de projet est menée autour de la question de la pertinence. Celle-ci est le résultat d'une mise en cohérence d'intentions découlant des questions d'usage, de contexte et d'espace construit.

A partir d'une démarche concrète de projet, il est proposé à chaque étudiant d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes qu'il rencontre ; puis à articuler ces problèmes dans une réponse globale cohérente. Chaque projet offre ainsi l'occasion d'explorer les outils d'une entreprise à la fois cognitive permettant de comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative permettant de proposer, critiquer et transformer une réponse.

CONTENU

L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.

Le premier semestre a pour thème "habiter la ville". Il est articulé en 3 temps :

- 1 exercice court (5 semaines) de "maison à patio", dans un site théorique précis, conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions des usages de l'habitat et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée.
- 1 exercice d'analyses-projectives (2 semaines) de "typologies remarquables" de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie.
- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble dans une parcelle parisienne où le projet des logements collectifs sur rue et de ceux individuels sur cour tire profit des 2 exercices précédents pour articuler une position personnelle sur la question de l'habitat urbain.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont "croisés" et font participer d'autres enseignants de projet de l'année.

Travaux demandés :

- A chaque séance : croquis, maquettes, dessins,
- La présentation du travail par l'étudiants et l'analyse que les enseignants en font s'adressent à l'ensemble du groupe,
- Présentations intermédiaires : résumé de la démarche et esquisse de tous les éléments graphiques,
- Jury final : dessin exhaustif ("à la main") de rendu et maquette (sans couleurs en carton gris, blanc ou beige),
- Architecte et synthèse : planche A3 constituant le "book" et l'étudiant,
- Archivage et méthode : cahier A3 collectant toutes les étapes du travail

TRAVAUX REQUIS

L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices.

Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir.

La présence hebdomadaire est nécessaire, les corrections sont régulières sous forme de corrections partagées et de corrections individuelles. Dans les deux cas, le travail est affiché à chaque étape. En alternance une semaine sur 2, ont lieu les cours magistraux et les exposés des étudiants.

Code : **L39PA07**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : K. NOUSIAINEN, S. WANG

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

La structure du programme pédagogique est partagée avec l'ensemble des enseignants de deuxième année. Le premier semestre est ainsi consacré à la question de l'habiter. Afin de faciliter l'appropriation des contenus, sont proposées différentes temporalités d'exercices de projet, une conduite de projet collective et individuelle et l'exploration de différentes échelles de manipulation de l'architecture.

CONTENU

Au fil du semestre, le programme pédagogique met en place deux exercices de projet. Le premier exercice est un petit édifice à placer dans une parcelle théorique. Cet exercice permet d'appréhender simultanément des questions liées au dimensionnement, à l'éclairage et à l'articulation d'espaces intérieurs entre eux et avec un espace extérieur. Il donne également l'occasion de s'arrêter sur des méthodes de représentation. L'exercice qui fait suite porte sur la conception d'un petit immeuble situé sur une parcelle en ville.

Cet exercice est combiné à l'analyse d'un corpus d'exemples de logements. Le développement du projet est divisé en deux temps : l'étudiant conçoit d'abord un logement dit "idéal". Ce logement sera, dans un deuxième temps, modifié en prenant en compte les emboîtements possibles, ainsi que les modes de distribution de l'immeuble et les contraintes de dimensionnement de la parcelle. L'exercice conduit à se familiariser avec les problèmes d'un espace domestique de dimension limitée, étudié dans son détail spatial et structurel et représenté à une grande échelle.

Les cours sont dispensés en français, mais des présentations, corrections, traductions et explications en anglais sont possibles.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu et jurys croisés de fin d'exercices.

TRAVAUX REQUIS

L'enseignement combine des exercices de projets, des visites et des analyses de réalisations significatives, ainsi que des séances de tutorat centrées sur les techniques de mise en forme requises pour la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.). La présence hebdomadaire est nécessaire. Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun sont assurés sous la forme de présentations et de corrections partagées et de corrections individuelles. La participation aux portes ouvertes de l'école contribue à valoriser la démarche des étudiants et à les rendre plus attentifs à la réalisation de leurs documents. Un dossier pdf de synthèse des travaux est demandé en fin d'exercice.

Code : **L39PA08**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : A. MORAIS, F. MULLE

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Cet enseignement poursuit l'initiation au travail de projet, en offrant l'occasion de mobiliser, d'approfondir et d'élargir les acquis de la première année. Il vise à amener progressivement vers une conduite responsable, rigoureuse et partagée les démarches de projet. Partant de tâches concrètes il est proposé d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer vous-mêmes les problèmes rencontrés dans le cours du projet, puis à articuler ces problèmes les uns aux autres dans le cadre d'une réponse globale. Chaque projet offre ainsi l'occasion de découvrir et de développer les outils intellectuels et pratiques d'une double entreprise, à la fois cognitive - cerner et de comprendre la tâche dans sa complexité - et spéculative - proposer, vérifier, critiquer, transformer et affiner une réponse.

CONTENU

Le projet est approché comme un travail d'investigation dont l'objet est à reformuler continuellement. Une ville de taille modeste sert de cadre permettant, par les travaux de projet, d'engager une réflexion sur le renouvellement de l'habitat en milieu urbain et les possibilités de contributions architecturales à ce renouvellement. Les apports et discussions critiques qui s'organisent autour des travaux de projet abordent principalement trois sortes de questions, leur distinction et leurs interrelations : - Les potentiels du site, du programme, des matériaux et des techniques du bâtiment. Et plus concrètement : Le contexte urbain, l'évolution de l'habiter, la diffusion et discussion internationale de types et de modèles et leur adaptation aux cultures locales, les matérialités de l'habitation, etc. - L'approche théorique et pratique de questions récurrentes du travail de configuration des espaces, dont par exemple la relation construction-espace, le dispositif des ouvertures, les seuils et les transitions, l'ensemble d'espaces, la relation spatiale verticale, la façade, etc. ainsi que des principes génératifs qui peuvent y être associés. - Le démarrage, la structuration, l'instrumentation et la communication de la démarche de projet.

Les deux semestres s'organisent principalement comme une succession de trois démarches de projet complétée d'une phase d'analyse, qui s'organise sur deux semestres complémentaires :

Premier semestre : du lieu, aux principes génératifs de la forme architecturale. 1. Un petit édifice public vous permettant une première approche intuitive des caractéristiques d'un site urbain et du rapport à l'espace public (projet court). 2. Une résidence pour étudiants (projet long).

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 100%.

TRAVAUX REQUIS

La ville, dans laquelle s'intègrent vos projets, est approchée conjointement avec l'enseignement de géographie.

Code : **L39PA09**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : P. DEHAN, J. LELLOUCHE

PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Apprentissage de la conception facilitée par l'intégration d'un apport théorique en prise avec le projet :

- Compréhension de ce qu'est une opération architecturale ;
- Base de la composition et de la distribution de l'habitat
- Base d'une grammaire conceptuelle et formelle structurant la conception ;
- Approfondissement l'apprentissage du "regard des sens" ; développement de la notion de 'lieu' au sein des espaces de l'habitat.
- Acquisition des notions d'échelles et des espaces nécessaires aux fonctions et usages domestiques

L'apprentissage de la conception architecturale s'appuie sur des cours et une bibliographie portant sur la méthodologie pratique de la conception les concepts mobilisables pour la composition et la distribution et le dimensionnement des espaces adapté aux usages.

Il intégrera aussi une première présentation de ce qu'est le déroulement d'un projet et de ses acteurs ;

Il intégrera aussi la présentation de quelques projets d'habitat majeurs du 20e siècle.

L'apport théorique se répartit sur l'ensemble du semestre. Il intègre la rédaction et présentation orale d'une fiche de lecture Apprentissage méthodologique : esquisses plurielles, échange critique en binômes à partir de check-listes, tableau des surfaces et présentation orale.

La contribution théorique des étudiants se traduit par la présentation collective de leurs analyses critiques et de leur fiche de lecture et par la présentation critique par binôme des esquisses.

La semaine transversale prépare à une intégration globale de la culture architecturale transdisciplinaire (sociologie, technique, histoire, ville, ...).

CONTENU

APPORT THÉORIQUE :

- Acteurs, déroulement et enjeux d'une opération architecturale ou urbaine : définition préprogramme et programme ; Qui ? : acteurs et métiers ; Comment ? : étapes, phases et déroulement d'un projet : esquisses / avant projet / projet
- Quels enjeux pour "l'habiter ?", espaces et modes de vie
- Poursuite de l'apprentissage du regard et du regard des sens pour une perception "tactile" : méthodologie de visite sensorielle (toucher, olfactif, sonore, visuel & parcours avec les références de Juhani Pallasmaa "Le regard des sens", Donnadiou B. "l'apprentissage du regard", ...), vision séquentielle (Gordon Cullen, Ivor de Wolf, "Townscape")...
- Références sur la question entre échelle et organisation des espaces et usages de l'habitat : références à (Francis DK Ching "Architecture, space & order", Pinon Miccheloni, Borie, "Formes et déformations", G.-H. Pingusson "L'espace et l'architecture", Ernst Neufert, Herman Hertzberger "Leçons d'architecture"...

PROJETS :

- 1- Semaine transversale d'analyse d'un immeuble urbain d'habitation : "DE L'ESPACE PUBLIC A L'ESPACE INTIME, L'IMMEUBLE URBAIN PARISIEN (TYPES, USAGES STRUCTURES, AMBIANCES)"
- 2- Analyse comparative de deux maisons (par binome) puis conception d'une maison simple, dans un contexte urbain ; développement d'une pensée spatiale autour des usages et de l'intimité en milieu urbain.
- 3- Conception d'un petit immeuble collectif d'habitation dans une parcelle urbaine du grand Paris. Argumentation sur les qualités d'usages et urbaines, explicitation des choix constructifs et techniques dans la perspective de la ville durable. Imbrication distributive des logements.

Langue du cours : français

Langues de communication : anglais, espagnol, italien

MODE D'ÉVALUATION

Semaine transversale et carnet de notes 15% projet court de maison 30%, projet long 50%.

carnet de notes (dessins et réflexions)/ évolution du projet, fiche de lecture, dossiers de projets et d'analyse en A3 et présentations orales.

Présentation orale de la fiche de lecture 5% (obligatoire), la fiche de lecture écrite sera notée et intégrée à l'évaluation du cours L39-TH.

TRAVAUX REQUIS

Semaine transversale : dossier d'analyse transdisciplinaire

Fiche de lecture ; Analyse et projet de maison ; Projet d'immeuble urbain.

Sur tout le semestre, un carnet personnel de réflexion intégrera les notes de visites d'expositions d'art ou d'architecture, les sensations multi-sensorielles de visites de bâtiments, les croquis, photos décryptées, ainsi que les pensées et remarques sur l'habitat et la vie quotidienne, de l'étudiant.

Bibliographie : Voir celle de L39-TH

Support de cours : Un certain nombre de cours ou de références théoriques seront mis sur Taiga.

Code : **L39PA10**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : P. CREMONINI, P. LAUZANNE

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

Il s'agit de poursuivre l'initiation au travail de projet, initiée en première année, afin de mobiliser, approfondir, élargir et théoriser ces acquis. L'enseignement est l'occasion de développer à la fois les savoir-faire et les outils théoriques spécifiques de l'architecture ; il vise à amener progressivement vers une conduite responsable et rigoureuse où la démarche de projet est menée autour de la question de la pertinence.

Celle-ci est le résultat d'une mise en cohérence d'intentions découlant des questions d'usage, de contexte et d'espace construit.

A partir d'une démarche concrète de projet, il est proposé à chaque étudiant d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes qu'il rencontre ; puis à articuler ces problèmes dans une réponse globale cohérente. Chaque projet offre ainsi l'occasion d'explorer les outils d'une entreprise à la fois cognitive permettant de comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative permettant de proposer, critiquer et transformer une réponse.

CONTENU

L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.

Le premier semestre a pour thème "habiter la ville". Il est articulé en 3 temps :

- 1 exercice court (5 semaines) de "maison à patio", dans un site théorique précis, conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions des usages de l'habitat et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée.
- 1 exercice d'analyses-projectives (2 semaines) de "typologies remarquables" de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie.
- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble dans une parcelle parisienne où le projet des logements collectifs sur rue et de ceux individuels sur cour tire profit des 2 exercices précédents pour articuler une position personnelle sur la question de l'habitat urbain.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont "croisés" et font participer d'autres enseignants de projet de l'année.

Travaux demandés :

- A chaque séance : croquis, maquettes, dessins,
- La présentation du travail par l'étudiants et l'analyse que les enseignants en font s'adressent à l'ensemble du groupe,
- Présentations intermédiaires : résumé de la démarche et esquisse de tous les éléments graphiques,
- Jury final : dessin exhaustif ("à la main") de rendu et maquette (sans couleurs en carton gris, blanc ou beige),
- Architecte et synthèse : planche A3 constituant le "book" et l'étudiant,
- Archivage et méthode : cahier A3 collectant toutes les étapes du travail

TRAVAUX REQUIS

L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices.

Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir.

La présence hebdomadaire est nécessaire, les corrections sont régulières sous forme de corrections partagées et de corrections individuelles. Dans les deux cas, le travail est affiché à chaque étape. En alternance une semaine sur 2, ont lieu les cours magistraux et les exposés des étudiants.

Code : **L39PA11**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : Y. ROUBY, J-M. LALO

PROJET D'ARCHITECTURE

En deuxième année, l'initiation au projet d'architecture s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. Les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités.

CONTENU

Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser. L'enseignement tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail pour échapper à une stricte fonctionnalité programmatique.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

TRAVAUX REQUIS

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.

Code : **L39PA12**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : M. MEISTER, O. GUYNOT DE BOISMENU

PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

L'objectif central du semestre est de se familiariser avec l'échelle du logement, par l'apprentissage de ses composantes (dimensionnements, typologies, assemblages, usages...) et de ses contraintes (contextuelles, structurelles, et réglementaires), mais aussi d'acquérir les principaux modes de représentation, ainsi que d'apprendre à formuler une démarche intellectuelle cohérente en adéquation avec le parti du projet.

CONTENU

L'ANNÉE EST ARTICULÉE PAR 2 THÉMATIQUES : HABITER ET ÉQUIPER LA VILLE.

Le premier semestre a pour thème "espaces de l'habiter". Il est articulé en 4 temps :

- en pré-rentree, une semaine intensive transversale avec comme thème "de l'espace public à l'espace intime, l'immeuble urbain parisien (types, usages, structures, ambiances), invite à croiser l'architecture avec ses dimensions sociales, historiques, constructives, paysagères et artistique.
- 1 exercice court (5 semaines) de "maison à patio", dans un site théorique précis, conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions des usages de l'habitat et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée.
- 1 exercice d'analyses projectives (2 semaines) de "typologies remarquables" de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie.
- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble dans une parcelle parisienne où le projet des logements collectifs sur rue et de ceux individuels ou superposés sur cour tire profit des 2 exercices précédents pour articuler une position personnelle sur la question de l'habitat urbain.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

L'élaboration du projet découlera principalement du travail simultané d'une mise en place d'un mode d'habiter (typologies, assemblages) et d'une réponse volumétrique adaptée au contexte existant. L'idée étant de concevoir l'édifice non pas comme un objet formel mais comme la cristallisation d'intentions architecturales intérieures et extérieures.

Les qualités du logement seront recherchées dans l'orientation multiple, la lumière, les vues, les dilatations spatiales, l'habitabilité, les prolongations extérieures...

Les séances du matin apportent les outils et les connaissances nécessaires à l'élaboration d'un projet de logements. Les thèmes principaux abordés sont : typologies, distributions et assemblages, trames et structures constructives, composantes du logement et usages, parcours et séquences du public au privé, orientations, vues, cadrages et filtres, prolongations extérieures du logement, rdc et rapport au sol, toiture et rapport au ciel... Visites, projections et études de typologies remarquables compléteront cet enseignement.

Enseignement organisé de manière hebdomadaire. Le début de la matinée est réservé aux cours, et exposés, le reste de la journée aux corrections des exercices et suivis des projets. Le tout est organisé de manière collégiale. Langue du cours : français / Langue de communication : français.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu par la tenue d'un cahier/classeur rassemblant réflexions, documentations, croquis, écrits. Présentation hebdomadaire des travaux en cours. Présence nécessaire à chaque cours. Rendus intermédiaires et rendu final.

TRAVAUX REQUIS

Les projets individuels seront exprimés par croquis, textes, plans, coupes, perspectives, maquettes d'étude...

Code : **L39TH**

Caractère : *obligatoire*

Enseignants : P. DEHAN, N. LABIED ROUIZEM

THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE

OBJECTIFS

Venant en seconde année, après l'initiation au projet, ce cours est destiné à ouvrir les étudiants aux outils conceptuels et graphiques permettant de penser la composition architecturale et ses enjeux formels et spatiaux en termes de qualités fonctionnelles et symboliques.

Il commence par un rappel sur ce que sont les doctrines et la théorie puis il développe une réflexion sur les permanences et les évolutions du triptyque vitruvien et la pertinence de son actualisation avant d'aborder es outils permettant de penser l'espace en mettant en relation les choix formels et spatiaux (espace, lumière, construction,) et leurs implications en terme de qualités d'usages et d'habitabilité.

Le cours intègre une présentation critique sur les différentes doctrines et leurs définitions de l'Architecture. Ce cours vise aussi à créer un espace de partage entre tous les groupes et d'entre ouvrir un lieu de débat permettant d'introduire une vision dialectique critique au sein du semestre et de donner des outils conceptuels et graphique pour analyser l'espace architectural.

CONTENU

Doctrines et théorie ;

Triptyque de Vitruve et Alberti : permanences et évolutions ;

Outils conceptuels et pratiques de l'architecture :

- raison 'iconico-graphique' inventée à la Renaissance ;

- schémas d'analyse spatiale

- Formes, espace et composition, vocabulaire de de la conception spatiale

- types et morphologie

Périmètre et définitions de l'architecture : évolutions de l'âge classique au 19e ;

Extension du périmètre de l'architecture, de Viollet-le-Duc à la naissance du logement social ;

Définitions modernes de l'architecture ;

Introduction aux doctrines contemporaines ;

Types et typo-morphologie, outils d'analyse et de conception ;

MODE

2 contrôles QCM en ligne ;

D'ÉVALUATION

1 page A4 d'analyse iconico-graphique synthétique a partir d'une diapositive du cours

Contrôle du cahier de notes en fin de semestre ;

1 Fiche de lecture à présenter dans les 12 groupes d'atelier

TRAVAUX REQUIS

Relecture du cours précédent, mis sur Taiga

Prise de notes régulière, sur carnet dédié lors de chaque séance

1 page A4 format à l'italienne, d'analyse iconico-graphique synthétique d'une diapositive du cours selon modèle donné en cours

1 Fiche de lecture présentée et rendu dans le groupe d'atelier de projet

BIBLIOGRAPHIE

Communiquée sur Taiga lors du premier cours

SUPPORT DE COURS

Les cours seront généralement mis en ligne sur Taiga dans la semaine suivant la fin du chapitre de cours

Code : **L310ST**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : S. EBODE, M. LEYRAL
+ 12 CHARGÉS DE TD

STRUCTURE 1

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour objectif d'aborder les bases de la statique à travers la compréhension du fonctionnement de divers systèmes structurels. Il permet d'être capable de faire des choix structuraux, de concevoir une structure simple en ayant pensé ses types de liaisons, son degré de staticité et ses contreventements, pouvoir se représenter et calculer la répartition et le type d'effort dans un élément de structure, faire du dimensionnement simple.

CONTENU

Co1 : Introduction des structures
Co2 : Forces
Co3 : Equivalence des systemes
Co4 : Notion d'équilibre
Co5 : Sollicitations de l'édifice
Co6 : Organe de liaison
Co7 : les poteaux
Co8 : Systèmes réticulés
Co9 : Contreventement
C10 : Câbles
C11 : Arcs et voutes
C12 : Synthèse
C13 : examen blanc

MODE D'ÉVALUATION

Examen final : 50%
TD : 25%
Présentation du cahier de note: 25%

TRAVAUX REQUIS

Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral hebdomadaire sur 14 semaines

Code : **L310AM**

Caractère : obligatoire

Enseignants : S. BALEZ
+ CHARGÉS DE TD

AMBIANCE 1

OBJECTIFS

Avoir une première approche des outils de compréhension et de conception des ambiances du projet. De fait, la création d'espace architectural ou urbain implique inévitablement une transformation des ambiances d'un lieu.

Il s'agit de pouvoir anticiper ces modifications, non seulement imaginer ce que seront les ambiances de son projet une fois réalisé, mais aussi leurs impacts en matière de gestion du bâti : usages individuels et collectifs, impacts environnementaux...

CONTENU

La régulation des ambiances architecturales et urbaines sera alors abordée selon deux types d'enjeux :

- enjeux environnementaux (à l'échelle de l'Homme sur Terre : ses impacts)
- enjeux "ambiantaux" (à l'échelle du corps percevant : l'individu dans le lieu)

Il s'agira dans un premier temps de définir à la fois la notion d'ambiance, de présenter et illustrer des phénomènes physiques et des phénomènes perceptifs de base et de discuter la notion de confort. Une mise en contexte des enjeux de la maîtrise des ambiances pourra ensuite être faite à travers l'impératif du développement durable, à travers l'exploration de la maîtrise de l'ensoleillement et une première approche de la régulation des ambiances thermiques et sonores.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu (travaux dirigés + travaux personnels) : 33 %
Examen final : 67 %

TRAVAUX REQUIS

Fiches d'analyse ou de recherche, exercices.

Code : **L311HA**

Caractère : *obligatoire au choix*

Enseignants : L311HA01 : S. DESCAT
L311HA02 : E. GALLO

HISTOIRE ET THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE

OBJECTIFS	Cet enseignement est conçu comme une initiation à l'histoire de l'architecture du XVe au XVIIIe siècle, en montrant comment l'architecture des ordres, fondée sur les modèles antiques, s'est établie pendant l'Italie du Quattrocento puis a été diffusée et réinterprétée dans les autres pays européens. Le fil conducteur du cours souligne les aspects innovants de cette architecture, sous ses aspects formels, programmatiques et techniques. L'objectif principal de cet enseignement consiste en l'acquisition des connaissances de base permettant l'analyse morphologique et constructive du bâti ancien.
CONTENU	<p>Le cours se fonde sur l'étude d'une série d'œuvres majeures qui doivent permettre de visualiser et comprendre l'élaboration d'un édifice ancien en suivant toutes les étapes du projet, des intentions de départ à la réalisation matérielle, voire à son évolution dans le temps: à cette fin des exemples de réhabilitation de bâtiments sont également présentés.</p> <p>Certaines figures d'architectes — comme par exemple celle de Palladio — font également l'objet d'une attention particulière pour comprendre comme le métier s'est constitué à cette période, fondant les bases des pratiques contemporaines.</p>
MODE D'ÉVALUATION	Examen écrit.
TRAVAUX REQUIS	Lectures obligatoires extraites de la bibliographie. Exercice d'observation du bâti ancien (facultatif).
BIBLIOGRAPHIE	Transmise lors de la première séance.

Code : **L311SH**

Caractère : *obligatoire au choix*

Enseignants : O1 : L. LOPEZ O2 : E. MACAIRE
O3 : I. IOSA + 12 CHARGÉS DE TD

SCIENCES HUMAINES

OBJECTIFS Les objectifs de ce cours sont ceux d'appréhender qu'est une approche anthropologique et en comprendre les relations avec le processus de transformation de la ville, Paris tout en particulier.

CONTENU Il s'agira, dans les cours de deux semestres, de comprendre comment la transformation de la ville est un enjeu anthropologique et par quelles thématiques pouvoir l'approcher. En éclairant la posture et les outils à disposition de la discipline, il sera question de réinterroger des recherches faites afin de pouvoir expliciter à travers des exemples concrets en quoi l'anthropologie nourrit la réflexion projectuelle. A partir de l'articulation des échelles d'espace (détail et grande échelle), de temps (événement et temps long mais aussi les relations des grandes temporalités telles que passé présent futur) et de récits (de l'individuel au collectif, de l'habitant à l'acteur territorial) cette anthropologie cherche de construire, mettre à l'oeuvre, une narration de la ville qui se transforme par ceux qui la vivent, la pensent et la gouvernent. Par la suite, pour mettre à l'épreuve cette partie plus générale, il sera proposé en 1er semestre une lecture anthropologique de Paris à travers la tension "DEDANS-DEHORS", proposée non comme polarité mais comme relation. Nous pourrions ainsi explorer sa valeur (symbolique et concrète), ses significations et ses productions spatiales, qui racontent beaucoup de la construction dans l'imaginaire mais aussi dans l'espace et le temps de la métropole parisienne.

MODE D'ÉVALUATION Contrôle continu et examen final

TRAVAUX REQUIS Cours magistraux et de méthodologie

Code : **L311SHM01**

Caractère : *obligatoire au choix*

Enseignants : 01 : L. LOPEZ

SCIENCES HUMAINES 1

OBJECTIFS OBJECTIFS

Ce cours propose d'explorer les confins du concept "Habiter" au carrefour entre la philosophie, la sociologie et l'anthropologie. Irréductible à la question du logement, la problématique de l'habiter touche de nos jours à des sphères aussi lointaines que les enjeux climatiques de l'anthropocène, les angoisses identitaires posées par le défi migratoire, la redéfinition lente mais inexorable de la notion d'accueil dans nos sociétés ; les enjeux culturels ; politiques et sociaux de la transition énergétique ; la progressive perte de sens de la convivialité dans les grandes villes ; etc.

Le cours explorera en six séances les éléments fondamentaux d'une socio-anthropologie de l'habiter en questionnant les usages savants et courants de ce terme. L'on abordera la problématique de l'habiter à travers les pratiques et les usages des espaces, dans une séquence qui va de la sphère domestique et intime à la sphère publique et globale.

CONTENU

Séance 1. 02-10-19 : Sociologie de l'Habiter. Approximations et définitions.

Séance 2. 16-10-19 : Les transformations de l'intimité: espace domestique, espace personnel.

Séance 3. 30-10-19 : Le voisinage: sociologie de la proximité.

Séance 4. 13-11-19 : Habiter sa rue: métamorphoses de la sociabilité urbaine.

Séance 5. 27-11-19 : Le monde comme horizon et comme finitude: sur les possibilités de la vie après le capitalisme.

Séance 6. 11-12-19 : Les défis de l'habiter face à l'anthropocène.

MODE

D'ÉVALUATION

Présence en cours / TD

BIBLIOGRAPHIE

- Chollet, Mona, 2016, Chez soi. une odyssée de l'espace domestique. Paris, La découverte
- SERFATY-GARZON Perla, Chez soi : les territoires de l'intimité, Editeur : Paris : Armand Colin; 2003, Cote : 728.03 SER
- PEZEU-MASSABUAU Jacques, Eloge de l'inconfort, Editeur : Marseille : Ed. Parenthèses; 2004, Cote : 301 PEZ
- Althabe, Gérard (1985). La résidence comme enjeu. En : Urbanisation et enjeux quotidiens. Terrains ethnologiques dans la France actuelle. G. Althabe ; C. Marcadet ; M. De la Pradelle et M. Sélim. Paris : Editions Anthropos (hors ENSAM)

Code : **L311SHMo2**

Caractère : *obligatoire au choix*

Enseignants : O2 : E. MACAIRE

SCIENCES HUMAINES 2

OBJECTIFS OBJECTIFS

Approche des enjeux socio-anthropologiques de la production de l'habitat

Ce cours porte sur le concept d'habiter et la production de l'habitat, en articulation avec la thématique du semestre 3.

Cet enseignement porte sur l'anthropologie de l'habitat et de l'espace, la sociologie de la ville et de l'architecture, la sociologie des acteurs de la production urbaine.

Il s'agit d'aborder l'habiter comme relation culturelle et ontologique au territoire. On questionne les formes de cohabitation et comment les lieux participent du sentiment d'appartenance. On revient sur la fabrication de l'habitat, la politique publique du logement, les formes de marchandisation et de standardisation dans la période contemporaine, et les formes alternatives de production de l'habitat à l'heure de la transition écologique.

CONTENU

Séance 1 : Anthropologie de l'habitat et de l'espace, retour sur la définition de l'habiter et sur les formes de l'habitat.

Séance 2 : Sociologie de l'habitat et du logement : la politique publique du logement.

Séance 3 : Sociologie de l'habitat et du logement : formes contemporaines de l'habitat (standardisation et marchandisation).

Séance 4 : Sociologie de l'habitat et du logement : formes contemporaines de l'habitat (habitat durable).

Séance 5 : Sociologie de la ville : mondes urbains et politiques urbaines.

Séance 6 : Sociologie de la ville : la ville durable en question.

MODE D'ÉVALUATION

Examen sur table à la fin du semestre Editions Anthropos (hors ENSAM)

Code : **L311SHMO3**

Caractère : *obligatoire au choix*

Enseignants : 03 : I. IOSA

SCIENCES HUMAINES 3

HABITER LA VILLE - HABITER LA CAMPAGNE, QUEL ENTRE DEUX ?

OBJECTIFS

Ce cours portera sur le concept d'habiter et la production de l'habitat, en articulation avec la thématique du semestre 3. Il mobilisera les théories et les méthodes des Sciences Humaines et Sociales (SHS) pour décrypter les changements sociaux et sociétaux de la production du logement et de la ville.

Il s'agira d'aborder l'Habiter comme relation culturelle et ontologique au territoire et de questionner les modes de vie et les sentiments d'appartenance que cette relation génère.

Nous reviendrons sur la fabrication de l'habitat, la politique publique du logement, les formes de marchandisation et de standardisation dans la période contemporaine, les formes alternatives de production de l'habitat comme l'habitat participatif.

En faisant référence à Henri Lefebvre et sa lecture "Du rural à l'urbain", nous tenteront une lecture inverse inspirée de l'actualité qui serait plutôt de l'urbain au rural.

Les séances seront accompagnées d'un choix de références filmiques et d'extraits d'entretiens commentés.

CONTENU

09/10/2019 • Séance 1 : La ville, le quartier, l'identité urbaine : la ville et le rural comme objet d'étude.
L'espace public l'espace privé : tensions, conflits, appartenance, exclusions.

23/10/2019 • séance 2 : Le logement dans tous ses états : du privé au collectif, la politique publique du et accès à la propriété de l'urbain au rural

06/11/2019 • séance 3 : Comment habiter le rural ? L'étalement des villes sur des espaces agglomérés à des échelles différentes.

20/11/2019 • Séance 4 : La ville compacte-la ville diffuse : analyse de la mobilité pour comprendre la ségrégation urbaine. La ville morcelée (exemples Ile de France), les coupures urbaines comme productrice de zones. Des cités jardins au pavillonnaire : renouvellement-transformation.

04/12/2019 • séance 5 : Les modes de vie comme révélateurs de notre société : Vivre entre soi / Mixité sociale.

18/12/2019 • séance 6 : Les politiques urbaines et leur apport à la transformation de l'espace.

MODE D'ÉVALUATION

Présence obligatoire (absences à justifier, pénalités de 0,25 points/séance de la note finale pour plus de deux absences sans justification).

BIBLIOGRAPHIE

- AGIER Michel, *L'invention de la ville. Banlieues, townships, invasions et favelas*, éditions des archives contemporaines, 1999
- AGIER Michel, "De nouvelles villes : les camps de réfugiés". In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°91, 2001. *Villes et guerres*. pp. 128-136
- BONETTI Michel, - *Habiter : Le bricolage imaginaire de l'espace*, Épi, 1994
- CHARMES Eric, *La rue, village ou décor ? Parcours dans deux rues de Belleville*, Grane : Créaphis, 2006
- CHARMES Eric, "Les Gated Communities : des ghettos de riches ?", *La Vie des idées*, 29 mars 2011
- CHARMES Eric, *Mixité sociale et après ? / Gated communities/ La revanche des villages*
- CHOAY Françoise, *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*, Paris : Seuil, coll. "Points Essais", 1979, [1965]
- CHOAY Françoise, *La règle et le modèle : sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris : Seuil, 1998
- CHOAY Françoise, (Pour une anthropologie de l'espace, Paris : Seuil, coll. "La couleur des idées" 2006
- CLAVEL Maïté, *Sociologie de l'urbain*, Economica, 2002
- ELEB (Monique), SIMON (Philippe) - *Le logement contemporain. Entre confort, désir et normes (1995-2010)*, éditions Mardaga, 2013.
- FIJALKOW Yankel - *Sociologie de la ville, La Découverte, Repères*, 2002, rééd. 2013.
- FIJALKOW Yankel, *Dire la ville c'est faire la ville ; La performativité des discours sur l'espace urbain*, Presses universitaires, 2018
- FLAMAND Jean-Paul, *Lager le peuple. Essai sur l'histoire du logement social*. La Découverte 1989
- GUILLET Christophe, *La France périphérique ; Comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris, Flammarion, 2014
- HAYOT Alain, "Pour une anthropologie de la ville et dans la ville : questions de méthodes" in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2002, Vol 18-n°3, pp. 93-105
- HAËNTJENS Jean, LEMOINE Stéphanie, - *Éco-urbanisme. Défis planétaires, solutions urbaines*. Les éditions Écosociété, Canada, Québec, 2015.
- HARVEY David, *Le capitalisme contre le droit à la ville : néolibéralisme, urbanisation, résistances*, 2011
- HERAN Frédéric, *La ville morcelée : effets de coupure en milieu urbain*, Paris, Economica, 2011
- HOPKINS (Robe) - *Manuel de transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, (1er éd. 2008), ÉcoSociété, Canada, Québec, 2010
- LAMBERT ANNE, *Tous propriétaires ! l'envers du décor pavillonnaire*, Paris, Seuil, 2015
- LE GOFF, *La fin du village*, Paris, Gallimard, 2012
- LEGER Jean Michel, MARIOLLE Béatrices (dir.), *Densifier/Dédensifier. Penser les campagnes urbaines*, Marseille, Parenthèses, 2018
- RAYMOND Henri, HAUMONT Nicole, DEZÉS Marie-Geneviève, HAUMONT Antoine, *L'habitat Pavillonnaire. Préface d'Henri Lefebvre*, L'Harmattan, 1966, rééd. 2002

Code : **L311LV**

Caractère : *obligatoire au choix*

Enseignants : ANGLAIS : G. JONES, COORDINATRICE
ALLEMAND : D. MONCY-SPANIOL
ESPAGNOL : V. LAGUIA
ITALIEN : S. PALOMBARI

LANGUES VIVANTES

OBJECTIFS	Cet enseignement a pour objectif l'élargissement de la compétence linguistique acquise par l'étudiant au cours des années précédentes. L'enseignement aborde la thématique du projet urbain et met l'étudiant en situation d'utiliser la langue étrangère pour le commentaire, l'analyse et la critique des projets urbains.
CONTENU	L'enseignement aborde les structures et le vocabulaire concernant le paysage urbain et la complexité de la relation entre le projet et son territoire. Il aborde les thèmes tels que limite, mixité, densité, continuité, rupture, échelle, l'accessibilité, le plein et le vide, l'espace public etc. Des textes et exemples de projets urbains seront étudiés afin d'acquérir et approfondir ce langage. des films et autres supports visuels seront exploités à l'appui de cet apprentissage.
MODE D'ÉVALUATION	Exercices en vue de la constitution d'un portfolio en langue étrangère.- Présence et contrôle continu (50%), élaboration d'un portfolio et présentation orale de ce document. Le portfolio devra comporter un choix de projets que l'étudiant a conçu durant les trois années d'études.
TRAVAUX REQUIS	L'enseignement s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

Code : **L312PP**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : S. NAVA, C. DENNEULIN, M. DESSARDO, B. DEBOMBOURG, F. HÉRITIER,
L. DELARUE, A. FRÉMY, B. SEGERS, B. DEBOMBOURG, J. JULIEN,
P. VACHON, M-J. HOFFNER.

EXPRESSION PLASTIQUE

OBJECTIFS

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour objectif l'apprentissage des différents outils et des techniques qui concourent à développer la capacité des étudiants à percevoir, à s'exprimer et à communiquer en s'impliquant dans diverses pratiques plastiques.

CONTENU

L'enseignement des langages plastiques s'inscrit dans la continuité des semestres 1 et 2 et vise à développer la perception et la transcription de la spatialité et du rapport du corps à l'espace à travers différentes pratiques plastiques. L'éventail de ces pratiques s'élargit en seconde année : tant dans l'esprit (installation, considération du paysage, notion de lieu) que dans les outils de confrontation, d'élaboration et d'expression : le volume, la photographie, la vidéo, l'informatique sont nouvellement introduits et complètent le vocabulaire acquis en 1ère année, qui était essentiellement basé sur l'observation et le dessin.

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place.

TRAVAUX

REQUIS

Cet enseignement est dispensé au sein de groupes d'étudiants (en fonction des effectifs), et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.

Code : **L312PPo1**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : S. NAVA

EXPRESSION PLASTIQUE 1

OBJECTIFS S'exercer à maîtriser l'occupation cet espace en deux dimensions qu'est la page.

CONTENU Deux constantes sur le semestre, un médium : le dessin et un format : raisin.

Il s'agira donc dessiner sur une série de pages et par-là même de se confronter avec constance à comment "occuper" une page.

En partant d'exercices de gymnastique graphique (maniement des outils, principes de dessins fondamentaux, gestes et explicitations des décisions), nous avancerons vers des questions relatives à la composition, à la retranscription et au récit.

En atelier ou en extérieur, au crayon, à l'encre, au fusain ou à la craie, via l'abstraction ou la retranscription, l'invention ou l'observation, nous explorerons différents aspects de ce qu'implique l'acte de dessiner.

Code : **L312PP02**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : C. DENNEULIN

EXPRESSION PLASTIQUE 2

PARCOURIR LA VILLE PAR LE COLLAGE

OBJECTIFS

Le collage a la capacité d'intégrer des perceptions sensibles et spatiales, il peut être un outil pour l'analyse conceptuelle et enfin, il peut être utilisé comme outil de recherche plastique.

Le collage peut porter un imaginaire utopique mais aussi, se faire l'écho d'un monde ou matières, formes et idées s'agencent en un tout composite.

Il s'agira pour les étudiants d'être particulièrement attentifs au processus de mise en espace, cet intervalle entre les signes qui, loin d'être frontière, devient producteur de tensions.

CONTENU

Le semestre se divise comme suit : (3 séquences par exercices ponctuées de visites d'expositions)

Exercice 1 / LE COLLAGE POUR REPRESENTER L'ARCHITECTURE (PAPIERS DECOUPES et ASSEMBLES : prévoir colle, ciseaux, journaux, papiers divers)

Exercice 2 / LA VILLE COMME COLLAGE URBAIN (INITIATION A LA PHOTOGRAPHIE : PRISE EN MAIN, CADRAGES, PHOTOSHOP)

Exercice 3 / COLLAGE DANS L'ESPACE URBAIN : sur un site de votre choix, vous réaliserez un street collage (collage grandeur nature)

MODE D'ÉVALUATION

Les étudiants seront évalués sur leur assiduité pendant les cours et sur leurs capacités à rendre compte des différentes étapes de leur travail : compréhension des enjeux du sujet, relevés, travail en atelier, réalisation et mise en valeur du projet final.

TRAVAUX REQUIS

- Visite d'expositions.
- Approche technique des outils graphiques et plastiques.
- Histoire de l'art.
- Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes.
- Exercices et rendu final.

Code : **L312PPO3**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : M. DESSARDO

EXPRESSION PLASTIQUE 3 DU DESSIN

OBJECTIFS	Dessin d'observation grand format et perspective d'observation à main levée.
CONTENU	<p>Cours pratique et méthodique de dessin en grand format. Cours théorique et pratique de perspective d'observation. Croquis rapides, le plus souvent possible en extérieur, en atelier seulement si la météo nous oblige. Dessins de paysages urbains des alentours de l'école et quelques vues d'atelier mis en relations avec différentes problématiques architecturales et picturales. Quelques portraits aussi. Apprentissage de techniques variées de prises de notes par le dessin. Apprentissage d'une règle de perspective simple et mémorisable. Visite d'expositions. Chaque étudiant approfondira un chemin personnel et spécifique grâce à des techniques variées et personnalisées proposées durant les cours. En bref, il s'agit de dessiner. Beaucoup.</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>À la fin du premier semestre, évaluation quantitative et qualitative de tous les dessins réalisés. Langue du cours : français et anglais sur demande. Corrections quadrilingues possibles : anglais, français, italien et espagnol.</p>
TRAVAUX REQUIS	Dessins au format raisin.

Code : **L312PPo4**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : B. DEBOMBOURG

EXPRESSION PLASTIQUE 4

LE FUTUR

OBJECTIFS

Aborder le dessin et le volume autour de la question du futur, développer des connaissances et s'inscrire dans une logique de recherche sur les formes de l'avenir.

L'enseignement propose à travers une étude des avants-gardes, du bio-mimétisme, du réemploi, du recyclage, et à travers la démarche contemporaine d'artistes une approche expérimentale du futur dans toutes ces formes de représentations, spatiales, architecturales, sociales, sociétales. Il se propose de développer aussi un sens de l'observation, une sensibilité et une capacité à inscrire sa recherche dans l'avenir.

Le but est d'arriver à développer des formes de représentations en 2D et 3D, autour d'une question centrale du futur. L'objectif est de développer une méthode de travail ainsi qu'une technique qui va faciliter la perception et le moyen de le transformer.

CONTENU

L'organisation des cours va se diviser en plusieurs exercices, d'une ou plusieurs séances qui s'articuleront en permanence autour de ces questions du passage de la 2D à la 3D.

Les sujets de travaux se baseront sur la notion de futur à travers des exercices à l'intérieur et à l'extérieur de l'École. Il sera question de paysage, d'architecture, de design d'urbanisme, ...et surtout d'imagination.

L'objectif de ce cours est de mettre en place une gymnastique de recherche, de mettre en perspective des idées audacieuses et d'aborder la question du lendemain comme une réflexion plastique globale.

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu 50% / Projet de fin de semestre 50%

TRAVAUX REQUIS

Série d'exercices, travail individuel avec séances de critiques collectives.

Code : **L312PP05**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : F. HÉRITIER

EXPRESSION PLASTIQUE 5 PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

OBJECTIFS	À partir de sujets imposés apprendre développer un point de vue personnel basé sur une construction critique. Mettre en oeuvre a partir de différentes études préalables une réalisation qui devra prendre en compte ses choix et la soumettre aux regards.
CONTENU	<ul style="list-style-type: none">- Travail en atelier,- Visites d'expositions,- Cours magistraux par thématiques.
MODE D'ÉVALUATION	L'atelier est abordé comme un laboratoire, un champ d'expérimentations. Les évaluations sont basées sur l'investissement et la justesse des recherches.
TRAVAUX REQUIS	Techniques mixtes, l'ensemble du champ des arts plastiques est pris en compte.

Code : **L312PPo6**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : L. DELARUE

EXPRESSION PLASTIQUE 6

OBJETS CORPS ESPACE, EN DESSIN ET EN VOLUME

OBJECTIFS

Explorer les relations entre le dessin et le volume, et la couleur, à travers des exercices qui les combinent, pour pouvoir exprimer une perception singulière de l'espace représenté, réel ou propice à la fiction.

CONTENU

Les agencements des formes, des lignes et des matériaux, les assemblages inattendus constitueront la base de la mise en oeuvre des volumes. Trois axes seront développés, qui engagent.

- le corps, à travers des questions de gestes, d'actions et de constructions dans l'espace.
- l'objet et l'espace à partir de textes et de dessins prélevés dans le paysage, de notes rapides
- la couleur par des exercices pratiques, et des applications en dessin et en volume à la gouache ou l'aquarelle.

Le dessin pourra préexister, servir de notes et de base de réflexion, ou devenir l'espace d'expérimentations qui renouvelle son propre regard sur son travail.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu : évaluations régulières des travaux, suivant le rythme des sujets.
Qualité du travail, et de la présence au cours

TRAVAUX REQUIS

Des exercices et des travaux personnels, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école ; des visites d'exposition suivant l'actualité, des repérages dans la ville pour des prises de notes.

Code : **L312PP07**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : A. FRÉMY

EXPRESSION PLASTIQUE 7

PALIMPSESTES

OBJECTIFS Réflexions sur les modes de représentation et leur pertinence en regard d'un projet.

CONTENU Ce semestre sera consacré à la notion de palimpseste, un mot d'origine grecque qui signifie "gratter de nouveau". A l'origine, ce mot désigne les opérations successives d'effacement et de réécriture d'un texte sur un parchemin. Par analogie, le terme de palimpseste s'applique à toutes les formes et situations produites par l'accumulation et la superposition de traces temporelles successives, en particulier en archéologie, en architecture et en urbanisme, disciplines pour lesquelles le palimpseste est une figure opératoire pour la recherche et le projet.

Je vous propose d'explorer et d'exploiter ce thème très présent dans l'histoire et dans l'actualité de l'art et de l'architecture. Dans un premier temps, en effectuant une recherche et en collectant des références et des exemples inspirants. Dans un second temps, en proposant votre propre vision de cette figure conceptuelle et en choisissant les outils et matériaux qui vous paraîtront les plus adéquates pour l'exprimer : photographie, film, dessin, écriture, maquette, collage, tissage, etc.

MODE D'ÉVALUATION Suivi hebdomadaire et rendu final.
Assiduité au cours.
langue du cours : français
langue de communication : français, anglais

TRAVAUX REQUIS Rendu régulier des travaux communs et rendu final du projet individuel.

BIBLIOGRAPHIE Elle vous sera donné au début des cours.

SUPPORT DE COURS

- Diaporama de références
- Textes
- Films
- Visites de sites et d'expositions

Code : **L312PPo8**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : B. SEGERS

EXPRESSION PLASTIQUE 8 PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

OBJECTIFS	Cet enseignement a pour objectif l'apprentissage des différents outils et des techniques qui concourent à développer la capacité des étudiants à percevoir, à s'exprimer et à communiquer en s'impliquant dans diverses pratiques plastiques.
CONTENU	L'enseignement des langages plastiques s'inscrit dans la continuité des semestres 1 et 2 et vise à développer la perception et la transcription de la spatialité et du rapport du corps à l'espace à travers différentes pratiques plastiques. L'éventail de ces pratiques s'élargit en seconde année : tant dans l'esprit (installation, considération du paysage, notion de lieu) que dans les outils de confrontation, d'élaboration et d'expression: le volume, la photographie, la vidéo, l'informatique sont nouvellement introduits et complètent le vocabulaire acquis en 1ère année, qui était essentiellement basé sur l'observation et le dessin.
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu
TRAVAUX REQUIS	Cet enseignement est dispensé au sein de groupes d'étudiants (en fonction des effectifs), et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.

Code : **L312PP09**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : B. DEBOMBOURG

EXPRESSION PLASTIQUE 9

RECYCLAB / ART & ENVIRONNEMENT & RECYCLAGE

OBJECTIFS

L'enseignement propose d'aborder le dessin, le volume et l'installation à travers l'objet du sac plastique, objet central de la pollution environnementale.

La question du recyclage, l'approche critique de son usage, et la transformation de la matière seront au cœur de l'activité artistique au sein d'un atelier de pratiques et réflexions artistiques sur le sac plastique, qui aboutira à une exposition lors des portes ouvertes de l'ENSAPLV.

L'objectif de cet atelier est de développer une technicité, un sens de l'observation, une capacité à maîtriser l'espace en deux et trois dimensions en s'inscrivant dans une approche critique de l'objet pollueur.

Le but de ce projet est par ailleurs de sensibiliser, par une approche innovante, les étudiants aux problèmes de la pollution de l'environnement, de développer une réflexion critique, une méthode de travail et une technique artistique pour s'exprimer de manière pertinente.

CONTENU

L'atelier s'organise autour d'un projet, moteur de recherches sur la thématique du sac plastique. L'organisation des cours va se diviser en plusieurs exercices, les séances s'articuleront en permanence autour de ces questions du passage de la 2D à la 3D : moulage, accumulation, déformation, torsion...

Les sujets de travaux se baseront sur la transformation et le recyclage de l'objet jusqu'à la réalisation d'installation en collectifs à la fin du semestre et une présentation générale lors des portes ouvertes de l'ENSAPLV en 2020.

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu 50% / Projet de fin de semestre 50%.

TRAVAUX REQUIS

Série d'exercices, travail individuel & en groupe avec séances de critiques collectives.

Code : **L312PP10**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : J. JULIEN

EXPRESSION PLASTIQUE 10 CONSTRUCTION ET DESSIN

OBJECTIFS

Comprehension de la 2eme dimension comme d'un espace manipulable.
Initiation à la question de l'autonomie de l'uvre au travers de l exemple du medium dessin
Approche contemporaine de la definition de la forme
Analyse conceptuelle, construite et sensible du dessin.
Initiation aux pratiques contemporaines du dessin d'art.

CONTENU

Il s'agit au travers des differents exercices proposes de considerer le dessin comme un medium à part entiere pouvant s'envisager en dehors d'une problematique de projet : le dessin pour ce qu'il est et non seulement comme etape d'un devenir possible. il ne s'agit pas d'un cours de dessin academique type modele vivant ou nature morte mais plutot d'une reflexion sur les moyens et l'actualite de cette technique de representation. C'est donc dans sa definition la plus élargie que sera abordé ce medium.. les differents exercices seront illustres d'exemples pris dans l'actualite artistique.

MODE D'ÉVALUATION

3 ou 4 travaux seront demandes aux etudiants pour chaque exercice. L'évaluation se fera selon les modalites d'un controle continu en plus de bilans intermediaires à la fin de chaque exercice

TRAVAUX REQUIS

3 exercices initiés par trois cours de presentation, soit un exercice pour 4 seances et une seance de bilan final sous forme d'accrochage general

Code : **L312PP11**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : P. VACHON

EXPRESSION PLASTIQUE 11

PHOTOGRAPHER L'HABITAT

OBJECTIFS

Photographier l'habitat (Sous différents points de vue)
De l'intérieur (Usages et pratiques du logement)
Et depuis l'espace public

L'objectif de cette proposition est d'amener les étudiants à s'interroger, par le biais de la photographie, à expérimenter les diverses manières de produire une image en lien avec une thématique. Ici, dans le cadre de cet atelier l'habitat sera abordé selon deux axes.

Le premier, porte sur les différentes façons dont les objets domestiques et le corps occupent l'espace habité. En d'autres termes, il s'agira pour l'étudiant de retranscrire plastiquement les différentes pratiques et usages, d'un ou plusieurs espace d'un logement. Pour cela il sera amené à faire une analyse d'un logement (le sien ou autre).

Le deuxième axe de recherche de l'atelier poursuivra les observations photographiques préalablement menées, mais depuis l'espace public, à partir différents lieux de la ville.

Des visites d'expositions (en lien avec la thématique) seront organisées.

MODE D'ÉVALUATION

Déroulé :

Chaque étudiant devra restituer son observation par le biais de la photographie.

Critères d'évaluation :

Capacité de l'étudiant à analyser aussi bien un espace quotidien de logement, ses usages, que la situation d'un habitat dans l'espace public et à en faire émerger une proposition plastique.

BIBLIOGRAPHIE

Références : JN Niépce, de Daguerre à Baldus, Moholy-Nagy, Le Corbusier, Walker Evans, Henri Salesse, Anna et Bernhard Blume, Thomas Struth, Stephen Shore, Gilles Saussier, Stephane Couturier, Benoît Fougeirol, Chantal Akerman (Saute ma ville), Jacques Tati (Mon oncle), Hitchcock (Fenêtre sur cour).

Code : **L312PP12**

Caractère : obligatoire au choix

Enseignants : M-J. HOFFNER

EXPRESSION PLASTIQUE 12

“SITE SPECIFIC”

OBJECTIFS	Approche contextuelle. Notions d’histoire de l’art et art contemporain. Visites d’exposition.
CONTENU	Ce cours se propose d’aborder des notions de contexte et de lieu, afin de mettre en place des projets plastiques à l’extérieur de l’école. Les étudiants travailleront (parfois par groupe de 2) pour réaliser une intervention <i>in situ</i> . Le rapport au site est primordiale et la proposition se fera sur une expérience, une recherche et un projet abouti, utilisant forme éditoriale et autres médiums de restitution. Apprendre à observer, capter des informations, les restituer. Pendant le semestre plusieurs projets et pistes seront exploiter.
MODE D’ÉVALUATION	Travaux notés, évaluation continue sur la participation, la motivation et l’implication. Travail autonome de recherche, de prises de notes, de propositions puis travail sur site. Des visites d’expositions sont envisagées.
TRAVAUX REQUIS	Dessins et croquis à réaliser tout le semestre dans un carnet. Travaux à réaliser pendant le cours ou pour le cours suivant, suivi et discussion en RV sont nécessaire.
BIBLIOGRAPHIE	Art contemporain.